

Frais de dossier	30€
Droit de partition Sauf pour les élèves danseurs et comédiens	12€
Mise à disposition d'instrument (sous réserve des disponibilités)	
Rouennais	10€/mois
Non rouennais	15€/mois

MONTANT ANNUEL DES TARIFS					
	QF	Elèves en cursus HA, TMD, ETC	Elèves en cursus HT		
		Toutes origines géographiques	Rouennais	Métropolitain	Hors Rouen et Métropole
Tarif A Cursus complet (musique ou danse) en 1 ^{er} et 2 ^{ème} cycle	Inférieur à 515	60€	60€	700€	
	516 à 625	115€	115€		
	625 à 850	165€	165€		
	851 à 1150	250€	250€		
	1151 à 1600	310€	310€		
	1601 à 2309	390€	390€		
	Supérieur à 2309	480€	480€		
Tarif B Cursus complet (musique ou danse) en 3 ^{ème} cycle	Inférieur à 515	70€	70€	70€	770€
	516 à 625	130€	130€	130€	
	625 à 850	180€	180€	180€	
	851 à 1150	275€	275€	275€	
	1151 à 1600	345€	345€	345€	
	1601 à 2309	430€	430€	430€	
	Supérieur à 2309	530€	530€	530€	
Tarif C Cursus complet (musique, danse ou théâtre) en cycle d'orientation professionnelle (COP)	Inférieur à 515	80€	80€	80€	850€
	516 à 625	145€	145€	145€	
	625 à 850	200€	200€	200€	
	851 à 1150	305€	305€	305€	
	1151 à 1600	380€	380€	380€	
	1601 à 2309	475€	475€	475€	
	Supérieur à 2309	585€	585€	585€	
Tarif D Cursus en cycle initial de théâtre Ou discipline supplémentaire en dehors du cursus ou pratique collective seule (orchestre, chœurs, ensembles...)	Inférieur à 515		30€	350€	
	516 à 625		58€		
	625 à 850		83€		
	851 à 1150		125€		
	1151 à 1600		155€		
	1601 à 2309		195€		
	Supérieur à 2309		240€		
Licence d'interprète Master de composition En partenariat avec l'Université de Rouen	Exonération des droits au Conservatoire				

Conditions particulières

- La détermination du quotient familial se fait uniquement sur présentation de justificatif. Sans production de justificatif, les familles se voient appliquer le tarif de la tranche la plus haute.
- Le tarif rouennais ou métropolitain n'est applicable qu'aux seuls élèves justifiant leur domiciliation avant l'édition de la facture des droits annuels. Les élèves métropolitains à partir du 3eme cycle bénéficient d'un tarif spécifique en raison de la participation financière de la Métropole comme soutien aux enseignements des élèves en cycles supérieurs au Conservatoire.
- Le tarif D rouennais s'applique aux auditeurs libres, aux élèves justifiant d'une inscription dans un établissement du réseau DEMR (CRD de Dieppe, Grand et Petit Couronne, Evreux, Le Havre), aux professeurs de l'établissement.
- Une dégressivité de 20% s'applique à partir du 2^{ème} enfant pour les élèves rouennais et/ou en cursus HA et TMD

Règlement des droits d'inscription

Les droits d'inscription sont annuels et payables soit en une seule fois pas chèque ou espèces, soit par prélèvement automatique en 10 versements.